

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DE
L'AVEYRON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MONTEILS
ARRONDISSEMENT de
Villefranche de Rouergue

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMMUNE DE MONTEILS

L'an deux mille seize le 6 juin à 20H 30

Membres
en exercices 15
Présents 12
Pours 8
Contres 4

le conseil Municipal de MONTEILS, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. DELPECH Michel, Maire

Présents: M. DELPECH, Mmes MAYRAN, VIDAL, GUILLOT INHAT, MM PERIN, ALAZARD, PALIS, ICHES, FOISSAC, DUFOUR, HUGONENC NATTES

Absents excusés Mme CAMPOS, MM MARMIESSE et LEFEBURE
Mme Mélanie VIDAL a été élue secrétaire

OBJET MOTION CONTRE LE DEPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY

Le conseil Municipal :

- Considérant que les communes ont pour vocation de servir l'intérêt général , et que les programmes de compteurs communicant visent au contraire à favoriser des intérêt commerciaux
- Considérant qu'il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante ;
- Considérant que les compteurs communicants sont susceptibles d'être facteurs de risques pour la santé des habitants et pour le respect de la vie privée ;
-

Après en avoir délibéré part 8 voix pous et 4 contres Mme MAYRAN, MM DELPECH , FOISSAC, HUGONENC

- Rappelle que les compteurs d'électricité appartiennent aux collectivités et non à ERDF
- Demande au SIEDA d'intervenir auprès de ERDF pour lui signaler que les compteurs communicants ne doivent pas être installés à MONTEILS

Ainsi fait et délibéré , les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM les membres présents

Publié et transmise
le 14 juin 2016